

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement
tenue le mercredi 3 février 2021 à 19 h par visioconférence
École Les Bocages, 4832 des Landes, Saint-Augustin, Québec

Étaient présents :

Annie Beaulieu	Jennyfer Boudreault (secrétaire)	Pascal-Emmanuel Carpentier
Catherine Embregts	Anne-Sophie Mascart	Christine Poudrier
Valérie Savard	Sébastien Simard	Jean Vaillancourt
Marie-Josée Labrecque	Tina Fournier-Ouellet	Véronic Laliberté

Étaient absents :

Jean-Simon Bourgault Marilyne Lemay

I. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

C'est Mme Valérie Savard qui remplacera Mme Marilyne Lemay qui ne pouvait assister à la rencontre. Mme Savard débute donc avec un petit mot d'ouverture pour saluer les membres présents.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est conforme pour la tenue du Conseil d'établissement du 3 février 2021.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Savard fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du conseil.

Il est proposé par Mme Annie Beaulieu d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 3 février 2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-029**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 8 décembre dernier

M. Simard fait les suivis de la dernière rencontre.

Voir document « Procès-verbal du 8 décembre 2020 ».

Point 4.1 Mme Labrecque précise que 825 \$ a été amassé avec les objets fabriqués par les enfants et cette somme sera remise à Leucan. Tous les membres du service de garde sont fiers de ce résultat malgré le changement en version Web pour cette année. Il y aura également un article qui paraîtra dans le Bocages Express pour annoncer cette nouvelle à tous les parents. M. Simard termine en félicitant tout le monde pour ce merveilleux profit pour Leucan.

Point 5.2 En ce qui a trait à la prévision de la clientèle pour l'année 2021-2022, les inscriptions auront lieu à partir du 15 février prochain et le préscolaire les 17 et 18 février. À partir de ce moment, il sera possible d'avoir le portrait réel des inscriptions, il y aura donc un suivi à la rencontre du mois de mars.

Point 7.2 M. Simard précise que tous les membres du personnel remercient le conseil d'établissement pour la belle attention.

Il est proposé par M. Carpentier d'adopter le procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2020. Adopté à l'unanimité. CE-025-20-21-030

2. Interventions du public

Aucun public n'était présent lors de la rencontre du 3 février 2021.

3. Approbation

3.1 Modalités pour la semaine de relâche au service de garde

M. Simard annonce qu'il n'y aura que des services de garde d'urgence (SDGU) ouverts pendant la semaine de relâche, il reste à voir si l'école les Bocages sera convertie en SDGU. Ces derniers accueillent des élèves dont les parents font partis des critères établis par le gouvernement, il ne pourra donc pas être ouvert pour tous.

Mme Laliberté se demande si les parents ont été avertis. M. Simard répond que la décision a été prise ce matin et que dès que les écoles choisies seront déterminées, une communication sera envoyée avec le lien pour le formulaire d'inscription.

Mme Fournier-Ouellet se demande si les fermetures sont liées aux couleurs des zones. M. Simard lui répond qu'il n'a aucune information à ce sujet.

3.2 Plan de lutte contre l'intimidation 2020-2021

Voir document « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence »

M. Simard explique que chaque école doit se doter de ce genre de document et qu'en raison de la Covid-19, plusieurs activités n'ont pas pu être menées à terme puisqu'il n'est pas possible de se rassembler. Ce dépliant explique à chacun les grandes lignes du plan d'action de l'école.

3.2.1 Sondage destiné aux élèves

Voir document « Sondage destiné aux élèves »

Les membres de l'équipe-école trouverait intéressant d'aller questionner les élèves pour voir ce qu'ils vivent au quotidien et que ce sondage perdure dans le temps pour avoir un suivi et un bon portrait à long terme

du climat de l'école Les Bocages. Les élèves pourraient réaliser ce sondage à partir d'une tablette et il s'adresserait aux élèves de la 2^e à la 6^e année. Finalement, les enseignants feraient compléter le sondage en classe.

Mme Savard mentionne que ce serait intéressant d'offrir la possibilité aux parents d'enfants du préscolaire ou de la 1^{ère} année de réaliser le sondage à la maison.

Mme Fournier-Ouellet se demande si c'est obligatoire de signer le sondage à la fin ou si c'est possible de rester anonyme. M. Simard précise que le nom est facultatif et que c'est seulement si un élève répond qu'il désire rencontrer quelqu'un qu'il devra signer son nom. Mme Fournier-Ouellet termine en mentionnant qu'elle trouve l'idée du sondage excellente.

M. Carpentier ajoute qu'il serait aussi pertinent de mettre en place une amorce à ce sondage en classe pour alléger le sondage réalisé à la maison.

M. Simard ajoute que le processus débutera au mois de mars et que des explications seront données en classe pour apprendre à différencier conflit et intimidation. Il ajoute également que ce serait très intéressant en effet de pouvoir avoir le pouls des petits et inciter des discussions à la maison.

Il est proposé par M. Vaillancourt d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation 2020-2021. Adopté à l'unanimité. CE-025-20-21-031

3.3 Amplitude d'ouverture du service de garde en 2021-2022 : sondage

M. Simard annonce que le service de garde commence à 7 h 15 et termine à 18 h. Il est possible de modifier cet horaire en tant que conseil d'établissement. Il ajoute qu'il y a eu un sondage fait il y a 5 ans pour aller chercher les besoins des parents. Il se demande si ce serait pertinent de reproduire le processus et aller sonder les parents actuels puisque la clientèle a possiblement changé.

Mme Savard ajoute que le sondage serait pertinent, car la clientèle a probablement changé. Mme Laliberté et M. Vaillancourt sont en accord et ce dernier ajoute qu'il faudrait une grosse différence pour modifier l'horaire actuel, car la plupart sont organisés pour le présent fonctionnement.

4. Information

4.1 Budget révisé 2020-2021

Voir document « Budget 2020-2021 »

M. Simard précise que le budget est toujours révisé en cours d'année. Il présente le budget et la colonne ajustée dans le document. Les allocations ont diminué, car il y a moins d'élèves inscrits en date du 30 septembre qu'au début de l'année. Certaines allocations ont été ajoutées également.

M. Simard présente la différence entre les mesures protégées, c'est-à-dire l'argent dédié pour des achats très précis comme les sorties scolaires et les mesures dédiées. Ces dernières servent à soutenir les élèves et peuvent prendre plusieurs formes, c'est donc en fonction des besoins de l'école.

M. Vaillancourt se demande à quoi sert les sous pour l'aide alimentaire et s'il serait possible de soutenir des familles dans le besoin. M. Simard précise que ce montant est utilisé pour des collations saines ou des collations spéciales à des moments précis de l'année. Enfin, il y a déjà une aide mise en place pour des familles dans le besoin afin de soutenir les élèves.

4.2 Formation pour les membres du conseil d'établissement

M. Simard précise que les membres recevront un courriel de Mme Lemay dans lequel ils devront indiquer si les formations ont été effectuées ou si c'est encore en cours. Elle se doit de le faire en tant que présidente du conseil d'établissement. M. Simard ajoute que toutes les fiches sont disponibles et clés en main.

Mme Laliberté mentionne que les capsules sont claires et que le tout est concis. M. Vaillancourt approuve et mentionne être étonné que les capsules se trouvent sur la plateforme *YouTube*.

5. Informations générales

5.1 Répartition des montants reçus pour les mesures protégées 2020-2021

Voir document « Mesures dédiées et protégées, reddition de compte »

M. Simard présente chacun des montants reçus pour les mesures protégées ainsi que leur utilité.

Le Conseil d'établissement de l'école Les Bocages (733025) confirme que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire des Découvreurs dans le cadre des mesures protégées ont été d'un montant de 29 736 \$.

Voici la ventilation de cette allocation conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des centres de services scolaires pour l'année scolaire 2020-2021

- Mesure « *Aide alimentaire* » (15012): **3 408\$**
- Mesure « *Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires* » (15029): **7 303 \$**
- Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire (15104): **359 \$**
- Mesure pour l'acquisition de livres et de documentaires (15103): **5 670 \$**
- Mesure « *Sorties scolaires en milieu culturel* » (15186): **12 996 \$**

Il est proposé par Mme Fournier-Ouellet d'approuver la répartition des montants reçus par les mesures protégées. Adoptée de façon unanime à la rencontre du mercredi 3 février 2021. **CE-025-20-21-032**

6. Informations générales

6.1 de la présidence ;

Mme Savard ne sait pas si Mme Lemay avait des sujets à partager, mais de son côté, elle n'en a pas. Elle remercie tous les membres pour leur collaboration à la rencontre de ce soir.

6.2 de la direction ;

M. Simard tient à préciser que l'école a mis en place plusieurs actions pour remercier les enseignants et enseignantes en cette semaine de reconnaissance. Le premier bulletin sortira officiellement vendredi et certaines rencontres de parents auront lieu la semaine prochaine. Également, il y aura des rencontres entre la direction et tout le corps enseignant et les orthopédagogues afin d'avoir un portrait des besoins et des défis pour instaurer de la consolidation pour certains enfants. Des moments de tutorat / récupérations seront aussi mis en place le midi ou encore en fin de journée, car on ne veut pas faire manquer d'école aux élèves qui ont des difficultés académiques. M. Simard termine en précisant qu'il n'y aura pas la course des Bocages et que les activités pour la fin de l'année ne sont pas encore planifiées, mais qu'il y en aura assurément.

M. Vaillancourt se demande si la pondération pour les bulletins est décidée. M. Simard mentionne qu'il n'a reçu aucune information à cet effet.

Mme Fournier-Ouellet se demande comment la santé mentale est chez les enfants au niveau de l'anxiété. M. Simard précise que les premiers signes de tristesse ont été aperçus chez les élèves sportifs qui ne pouvaient plus se dépenser autant. Les fermetures de classes aussi ont amené des réactions d'anxiété. La psychologue a apporté beaucoup de soutien aux enfants et aux familles dans le besoin.

Mme Embregts ajoute que la majorité de la population est dans une phase où tout le monde est plus anxieux, mais il n'y a rien d'alarmant chez les élèves. Il y a beaucoup de dépistage mis en place.

M. Simard ajoute que le mot d'ordre est de s'assurer du bien-être de tous les élèves. Il y a beaucoup de communication avec les parents pour que tous soient au courant de la situation et qu'actuellement tout va bien aux Bocages.

Mme Fournier-Ouellet demande comment les enseignants et tous les membres de l'équipe-école se portent. Mme Beaulieu précise que ce qui est différent cette année, c'est qu'il y a plus d'anxiété, plus de conflits puisque les élèves sont toujours dans la même bulle. Évidemment, le tout est géré au fur et à mesure, car on souhaite apaiser rapidement. Tout le personnel écoute les élèves sur ce qu'ils ont à dire. Le port du masque va très bien, ils ne s'impatientent pas et il n'y a aucune intervention à faire. Les éducatrices spécialisées sont très présentes, tout le monde fait équipe. M. Simard ajoute que dans chacune des écoles, les choses se vivent différemment et, qu'aux Bocages, ça va bien et l'équipe-école est solide, il se sent privilégié d'être là.

M. Carpentier ajoute qu'au premier cycle il y a de l'anxiété qui ressort lorsqu'il y a des petits symptômes et qu'il y a beaucoup de dédramatisation à faire. Il y a d'ailleurs des ateliers sur l'anxiété donnés par Mme Corriveau pour développer des stratégies. Les élèves sont très bons pour mettre leurs masques au bon moment et il se dit très impressionné par toute l'équipe-école.

Mme Savard se demande s'il y a un document qui pourrait être envoyé aux parents pour aborder l'anxiété et l'aspect de la performance scolaire présent chez plusieurs parents du secteur. Y aurait-il des outils à offrir aux parents pour faire attention de ne pas décharger l'anxiété quant à la performance scolaire et permettre de dédramatiser la situation actuelle ? Mme Embregts affirme qu'il serait possible de remettre un

document et qu'il est remis pour les familles qui en ressentent le besoin au niveau de l'anxiété vécu chez les élèves. Elle ajoute qu'il serait très pertinent de faire parvenir un document explicatif sur la prévention de l'anxiété chez le parent et d'éviter la projection de cette anxiété sur son enfant.

Mme Poudrier a observé que plusieurs familles ont mis de la pression pour les projets en arts plastiques alors que c'était seulement une activité qui se voulait festive et amusante. Elle aborde dans le même sens que Mme Savard et Mme Embregts dans la pertinence d'un tel document. Le retour des élèves a été plus difficile après le confinement des vacances de Noël, mais maintenant, tout a repris son cours. Un projet de BD sera fait de concert avec les élèves de la 5^e année.

6.3 de la trésorerie ;

M. Vaillancourt précise qu'il n'y a rien de nouveau et demande comment les critères pour les bourses de persévérance seront établis. M. Simard précise que ceux-ci sont en train d'être instaurés par cycle et que les bourses seront remises à la fin de l'année scolaire. Mme Beaulieu ajoute que les enseignants ont trouvé que c'était une excellente idée. M. Vaillancourt termine en félicitant l'équipe-école pour le climat chaleureux que l'école dégage.

6.4 de la représentante du Comité de parents ;

Mme Fournier-Ouellet précise qu'il a été encore question du plomb dans l'eau et les parents demandent des informations supplémentaires ainsi qu'un calendrier des travaux qui auront lieu dans chaque établissement.

La prochaine rencontre a lieu la semaine prochaine, elle aura alors davantage d'informations à la prochaine rencontre.

6.5 des représentants des autres membres du personnel ;

Mme Beaulieu précise que les stagiaires de premières années de l'Université Laval ont commencé la semaine dernière pour une journée par semaine pendant 10 semaines. Les bulletins sont terminés et les rencontres de parents auront lieu sous peu pour réajuster les besoins. Les règles ont été resserrées dans les corridors pour que tout fonctionne bien au 3^e cycle. Elle ajoute qu'elle est dans un projet de robotique actuellement. M. Simard ajoute que 5 Chromebooks ont été remis dans chacune des classes du 3^e cycle. Il ajoute qu'il a fait le tour de chacune des classes de 6^e année pour parler du secondaire avec eux et chacun a dû écrire une question à propos du secondaire. Des élèves de l'école des Pionniers feront des capsules vidéo pour répondre à ces questions dans environ 2 semaines.

M. Carpentier mentionne qu'au premier cycle, de manière générale, tout va bien malgré les quelques conflits et l'anxiété qui ressort. Il ajoute qu'en première année, il y a beaucoup d'amélioration au niveau de la lecture chez les élèves. Il y a une ergothérapeute qui vient une fois par cycle pour faire des activités en écriture : travailler l'espace entre les mots, le tracé des lettres et pour donner plusieurs stratégies.

Mme Poudrier avait comme défi, en arts plastiques, d'utiliser le plus de médiums possible en trouvant des projets différents et elle reste ouverte aux idées des élèves.

Mme Embregts ajoute qu'elle est beaucoup en accompagnement pour les enseignants et les élèves et qu'il y a une excellente communication dans l'équipe de travail. Elle a aussi un stagiaire en éducation spécialisée depuis 3 semaines permettant d'ajouter une présence supplémentaire pour intervenir. Il sera présent jusqu'à la mi-mai.

Mme Labrecque précise qu'il y a une belle stabilité au niveau du personnel au service de garde, tout le monde a son groupe et c'est très stimulant pour les enfants. Tous se réinventent pour les élèves et il y a une belle chimie de travail. La pédagogie du 29 janvier dernier s'est bien déroulée dans l'école et c'était une thématique sur les sports d'hiver. Les parents répondent bien à la demande d'envoyer les enfants en cas de besoin seulement pour éviter d'éclater les bulles. La prochaine journée pédagogique, soit le 15 février, aura pour thème le Nouvel An chinois, de belles activités sont planifiées.

Mme Mascart ajoute que l'inscription des enfants via Doodle est une excellente méthode, donc félicite l'école pour cette organisation. Elle se demande s'il y aurait une manière de permettre aux parents d'entrer dans l'école pour vérifier si des articles se trouvent aux objets perdus ou encore pour récupérer les choses oubliées par les enfants. M. Simard répond que c'est possible pour les parents de regarder à la table mise près de la porte d'entrée. Elle termine en précisant qu'elle a eu plusieurs discussions avec différents parents concernant un moyen de communiquer et d'échanger entre parents d'un même niveau ou d'un même cycle sur les réalités vécues ou sur des fonctionnements précis.

Mme Fournier-Ouellet confirme que ce serait une bonne idée pour échanger entre différents cycles, mais que ce serait géré par les parents et non l'école puisque c'est des outils pour échanger avec des parents sur des idées ou des façons de faire. Par contre, il serait important de s'assurer d'avoir des règles pour modérer les choses. Mme Mascart précise que ce genre de groupe nécessite beaucoup de travail pour la gestion des commentaires, de s'assurer que tout reste respectueux et il y a une logistique pour déterminer ce que le groupe devient en fin d'année et la manière de pouvoir inviter tous les parents. Mme Beaulieu pense que ce serait pertinent, mais il faudrait éviter d'entrer dans la compétition et la comparaison entre enseignants de l'école. Mme Savard précise qu'elle vit ce genre de discussion au CPE, uniquement avec les parents du groupe de l'enfant, il n'y a donc aucune comparaison possible. En conservant les discussions à plus petite échelle, l'objectif de partage et de discussion est là en évitant de tomber dans la comparaison. Elle ajoute qu'elle ne considère pas que c'est le rôle du conseil d'établissement d'initier les groupes de discussion. Mme Laliberté ajoute qu'elle est d'accord avec Mme Savard pour que l'école ne soit pas associée à des groupes Facebook qui seraient irrespectueux et que c'est bien de garder le tout à petite échelle. M. Simard ajoute qu'il ressent bien le besoin d'échanger entre les parents du préscolaire et du premier cycle et qu'il faudra revoir les modalités.

7. Varia

Aucun point en varia pour la rencontre du 3 février 2021.

8. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 20 h 59.